



fadoq

Politique de reconnaissance

Réseau FADOQ

7665, boulevard Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7

Téléphone : 514 252-3017
Sans frais : 1 800 544-9058
Télécopie : 514 252-3154
Courriel : info@fadoq.ca

Tableau des révisions

Niveau de révision	Date	Numéro de référence	Description sommaire de la révision	Auteur de la révision
Approuvé par le C.A.	Février 2015	03.2015.0 2.18.07.	Ajouts proposés : dans le cas de décès ajouter enfants et adoption d'un enfant dans le cas de naissance	
Approuvé par le C.A.	24-02-2022		<p>Ajouts proposés : Pour toutes les catégories de reconnaissance : uniformisation de la reconnaissance en cas de décès et précision de la valeur attribuée aux fleurs pour toutes les occasions.</p> <p>Membre du personnel : Point 1 – ajout d'une marque de reconnaissance pour 5 et 30 ans d'ancienneté, augmentation globale des reconnaissances. Point 2 – modification du cadeau et augmentation de la valeur de la reconnaissance. Point 7 – attribution d'une valeur au cadeau de retraite en fonction des années d'emploi.</p> <p>Membre du conseil d'administration : augmentation de la valeur des reconnaissances en fonction des mandats réalisés.</p> <p>Direction générale régionale : ajout d'un cadeau de retraite.</p> <p>Ajout d'une section de reconnaissance des bénévoles.</p>	

Table des matières

Introduction	4
Objectifs	4
Portée	4
Témoignages de reconnaissance – membre du personnel	5
Témoignages de reconnaissance – membre du conseil d’administration.....	6
Témoignages de reconnaissance – direction générale régionale	6
Témoignages de reconnaissance – bénévole.....	7

Introduction

Ce document présente la politique de reconnaissance des membres du personnel, des membres du conseil d'administration provincial, des directions générales régionales et des bénévoles et contient les principales dimensions et balises à respecter. Le Réseau FADOQ prône des valeurs de coopération, d'engagement, d'équité, d'intégrité, de plaisir, de respect et de solidarité, et souhaite également le bien-être des membres de son personnel et de ses bénévoles.

En lien avec sa mission, le Réseau FADOQ souhaite l'amélioration de la qualité de vie et le respect des droits collectifs. La reconnaissance au travail est un élément essentiel qui favorise le développement des employés, et fait partie des préoccupations de l'entreprise.

Cette politique contribue à donner un sens au travail, favorise le développement du sentiment d'appartenance à l'entreprise tout en augmentant leur motivation et leur satisfaction.

Objectifs

1. Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail par la reconnaissance des réalisations professionnelles et personnelles ;
2. Favoriser l'expression de cette reconnaissance par la direction ;
3. Contribuer au maintien d'un bon climat organisationnel ;
4. Développer le sentiment d'appartenance des employés ;
5. Souligner les événements marquants;
6. Souligner l'apport et la reconnaissance des administrateurs et des bénévoles.

Portée

La présente politique s'applique à tous les membres du personnel du Secrétariat provincial de la FADOQ, les membres du conseil d'administration provincial, les directions générales régionales et les bénévoles.

Témoignages de reconnaissance – membre du personnel

La FADOQ souhaite reconnaître les compétences, les qualités professionnelles et l'apport des membres du personnel en regard du travail réalisé en lien avec la mission et les objectifs stratégiques de l'organisation.

L'employeur peut remettre un cadeau au lieu d'un chèque ou carte cadeau dans la mesure où il est certain de faire plaisir à l'employé. Le coût du cadeau doit tenir compte de la moitié des taxes (dans la mesure où l'organisme ne peut en récupérer que la moitié).

- 1. Marque de reconnaissance aux membres du personnel ayant cumulé 5, 10, 15, 20, 25 et 30 ans de services :**
 - a. 5 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 100 \$
 - b. 10 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 200 \$
 - c. 15 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 300 \$
 - d. 20 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 400 \$
 - e. 25 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 500 \$
 - f. 30 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 600 \$

- 2. Anniversaire de naissance :**
 - a. Carte cadeau d'une valeur de 25 \$.

- 3. Mariage :**
 - a. Cadeau ou carte cadeau d'une valeur de 100 \$.

- 4. Naissance ou adoption :**
 - a. Cadeau ou carte cadeau d'une valeur de 100 \$.

- 5. Décès :**
 - a. D'un employé : un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **et** envoi de fleurs d'une valeur de 150 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).
 - b. Du conjoint ou parent proche (père, mère, frère, sœur, enfant) d'un employé : au choix de la famille, un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **ou** un envoi de fleurs de même valeur.

- 6. Hospitalisation :**
 - a. Envoi de fleurs d'une valeur de 100 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).

- 7. Retraite :**
 - a. Chèque ou carte cadeau d'un montant équivalent à 20 \$ par année de services.

- 8. Départ volontaire :**
 - a. Chèque ou carte cadeau d'une valeur de 25 \$.

Témoignages de reconnaissance – membre du conseil d’administration

La FADOQ souhaite reconnaître l’implication, le travail et l’apport des membres du conseil d’administration au sein des différentes rencontres pour lequel ils œuvrent et offrent généreusement de leur temps.

1. **Vœux d’anniversaire :**
 - a. Envoi d’une carte virtuelle de vœux d’anniversaire.
2. **Marque de reconnaissance aux membres du conseil d’administration ayant cumulé 1, 2 ou 3 mandats :**
 - a. 1 mandat Cadeau d’une valeur de 100 \$
 - b. 2 mandats Cadeau d’une valeur de 200 \$
 - c. 3 mandats Cadeau d’une valeur de 300 \$ et l’équipement qu’il a en sa possession.

Le cadeau est généralement remis à l’assemblée générale annuelle qui suit.

2. **Décès :**
 - a. D’un administrateur : un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **et** envoi de fleurs d’une valeur de 150 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).
 - d. Du conjoint ou parent proche (père, mère, frère, sœur, enfant) d’un administrateur : au choix de la famille, un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **ou** un envoi de fleurs de même valeur.
4. **Hospitalisation :**
 - a. Envoi de fleurs d’une valeur de 100 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).

Témoignages de reconnaissance – direction générale régionale

La FADOQ souhaite reconnaître le travail et la collaboration des directions générales régionales en lien avec la mission et les objectifs stratégiques de l’organisation.

1. **Vœux d’anniversaire :**
 - a. Envoi d’une carte virtuelle de vœux d’anniversaire.
2. **Décès :**
 - a. D’une direction générale régionale : un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **et** envoi de fleurs d’une valeur de 150 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).
 - b. Du conjoint ou parent proche (père, mère, frère, sœur, enfant) d’une direction générale régionale: au choix de la famille, un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **ou** un envoi de fleurs de même valeur.
3. **Hospitalisation :**
 - a. Envoi de fleurs d’une valeur de 100 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).
4. **Retraite :**
 - a. Chèque ou carte cadeau d’une valeur de 100 \$.

Témoignages de reconnaissance – bénévole

La FADOQ souhaite reconnaître l'implication, le travail et l'apport des bénévoles au sein des différents événements pour lequel ils œuvrent et offrent généreusement de leur temps, année après année.

1. Vœux d'anniversaire :

- a. Envoi d'une carte virtuelle de vœux d'anniversaire.

2. Marque de reconnaissance aux bénévoles ayant cumulé des années services :

- a. 1 à 3 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 50 \$
- b. 4 à 6 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 100 \$
- c. 7 à 10 ans chèque ou carte cadeau d'une valeur de 200 \$

3. Décès :

- a. D'un bénévole : un don de 100 \$ à un organisme de charité désigné par la famille **et** envoi de fleurs d'une valeur de 150 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).

5. Hospitalisation :

- b. Envoi de fleurs d'une valeur de 100 \$ (incluant les taxes et les frais de livraison).